

Ville d'Epina y-sur-Seine

**DECISION PORTANT APPROBATION D'UN CONTRAT
AVEC L'ASSOCIATION STRATA'J'M
POUR LES 16 ET 23 AOUT 2022**

C.E -22/ 

Le Maire d'Epina y-sur-Seine, Président de la Caisse des Ecoles,

Vu la délibération du Comité de la Caisse des Ecoles en date du 8 décembre 2011 approuvant la modification du statut de la Caisse des Ecoles,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2012 approuvant les nouveaux statuts de la Caisse des Ecoles,

Vu la délibération du Comité de la Caisse des Ecoles du 25 juin 2020, portant délégation au Président,

Considérant qu'il convient de fixer, par contrat, les obligations réciproques des deux parties,

DECIDE

Article 1 : Le présent contrat a pour objet une action comprenant 2 ateliers autour du projet « Strata'm'obile » dans le cadre des activités du centre de loisirs sans hébergement Animations Tous Azimuts du centre socioculturel La Source – Les Presles de l'espace Nelson Mandela.

Article 2 : Le contrat entre l'Association STRATA'J'M IDF – 33 boulevard de Finlande – BP 120 – 92700 COLOMBES et la Caisse des Écoles d'Epina y-sur-Seine est approuvé.

Article 3 : Le contrat est établi pour les après-midis des **mardis 16 et 23 août 2022**, à condition qu'il ait été préalablement notifié au prestataire.

Article 4 : Ces deux ateliers sont financés dans le cadre des subventions allouées à l'association Strata'j'm par le biais du Contrat de Ville 2022. Aucune incidence financière n'est à prévoir pour l'alsH Animations Tous Azimuts du centre socioculturel La Source – Les Presles de l'Espace Nelson Mandela sur le budget de la Caisse des Écoles.

Article 5 : Dans les deux mois suivant sa publication, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative pour excès de pouvoir ou plein contentieux.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine Saint-Denis, publiée et notifiée à l'Association Strata'j'm IDF.

Fait à Epina y-sur- Seine,
le **05 AOUT 2022**

Le Maire,
Président de la C.E.



Hervé CHEVREAU

Publié le: **5 AOUT 2022**

C A I S S E D E S C O L E S